

4MSTS 2022-2023 : calendrier du travail de maturité spécialisée (TMsp)

Lundi 31 octobre 2022 : Prise de contact du candidat avec le maître répondant désigné par le gymnase.

Lundi 14 novembre 2022 : Lancement du TMsp. Une première rencontre permet de définir le sujet, les objectifs du TMsp et les modalités du suivi. L'élève fournit au maître répondant les coordonnées du répondant « métier » du lieu de stage spécifique afin qu'un contact s'établisse entre eux.

De mi-novembre 2022 à mi-janvier 2023 : Rencontres régulières du candidat avec le maître répondant (et éventuellement avec le répondant « métier ») et échanges de courriels pour vérifier l'avancement du travail.

Lundi 30 janvier 2023 : Remise d'une première version du TMsp au maître répondant.

Lundi 6 mars 2023 : Remise d'une seconde version du TMsp au maître répondant.

Lundi 24 avril 2023 : Remise de la version définitive du travail de maturité spécialisée en deux exemplaires (un pour le maître répondant du gymnase et un pour le répondant « métier »). Une version informatique en format pdf sera transmise au gymnase par l'élève. La procédure ad hoc sera transmise à l'élève par courriel avant les vacances de Pâques.

Du lundi 15 avril au vendredi 26 mai 2023 : Défense orale du travail de maturité spécialisée. La date est choisie par le maître répondant du gymnase en accord avec le répondant « métier » (qui joue le rôle d'expert) avec qui il prend contact pour en convenir. La durée de la défense orale est de 30 minutes, dont 10 minutes sont réservées aux questions.